

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B sud Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 juillet 2020

DATE DE CONVOCATION : 17 juillet 2020

N°2020-05-25

Conseillers en exercice : 61  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 57  
Conseillers votants : 57

Dont pouvoirs : 0

Pour : 57  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2020 et le 23 JUILLET à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Pierre BAUDET, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : M. MOREAU Philippe – BAINES-SAINTE-RADEGONDE : M. DUBOJSKI Michel, Mme Isabelle PIGNOCHET, M. BAUDET Pierre – BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE : M. MEURAILLON André, Mme SWISTEK Florence, M. DELATTE Benoît, M. BUZARD Laurent, Mme AUTHIER-FORT Claire, M. RENAUDIN Vincent, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, M. BOBE Philippe, Mme DELAHAYE Françoise, Mme COURIBAUT Carole, M. RENAUD Hervé, M. FONTENOY Yann, Mme PEREZ Géraldine – BARRET : Mme PAULHAC Laëtitia - M. PROVOST Jean-Jacques – BÉCHERESSE : M. HERROUET Jean-Pierre – BERNEUIL : Mme GUETTÉ Marie-Claude – BOISBRETEAU : M. TETOIN Gaël – BORS : M. JOLLY Patrick – BRIE-SOUS-BARBEZIEUX : M. ELION Jean-Pierre – BROSSAC : M. MAUDET Didier – CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe – CHAMPAGNE-VIGNY : M. CHAPPA Patrice – CHANTILLAC : M. VEYSSIÈRE Jean-Marie – CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène – CONDÉON : Mme FOUASSIER Véronique – COTEAUX-DU-BLANZACAIS : Mme BELLY Michèle, M. SALLÉE Jean-Philippe – ÉTRIAIC : M. BARON Frédéric – GUIMPS : Mme BAUDOUIN Line – GUIZENGEARD : M. GADRAT Aurélien – LACHAISE : M. BLUTEAU Jacky – LADIVILLE : M. CHABOT Jacques – LAGARDE-SUR-LE-NÉ : M. TESTAUD Alain – LE TÂTRE : M. DESSE Bernard – MONTMÉRAC : M. BERGEON Frédéric – ORIOLES : Mme LAGARDE Isabelle – PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique – PÉRIGNAC : M. MONTENON Thierry – SAINT-AULAIS-LA-CHAPELLE : M. HUNEAU Patrick – SAINT-BONNET : Mme POURTAU Sandrine – SAINT-FÉLIX : Mme AUBRIT Marie-Claire – SAINT-MÉDARD-DE-BARBEZIEUX : Mme MONNEREAU Françoise – SAINT-PALAIS-DU-NÉ : M. DUBROCA Allain – SAINTE-SOULINE : M. GOHIN Christian – SALLES-DE-BARBEZIEUX : M. VARENNE Michel – SAUVIGNAC : M. GODET Sylvain – TOUVÉRAC : Mme DUMONTET Jocelyne – VAL DES VIGNES : M. BARBOT Jean-Pierre, Mme BOIBELET AVRIL Elsa, M. CHAIGNAUD Eric, Mme MEIGNEIN Christine – VIGNOLLES : M. LE FLOCH Gilles.

Pouvoirs :

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc) – Mme BAUCANNE Brigitte (Berneuil) – M. BARBOTTEAU Pierre (Boisbreteau) – Mme GROLLEAU Roseline (Brie-sous-Barbezieux) – M. BOUTIN Christian (Condéon) – Mme BARBOTIN Audrey (Etriac) – Mme PIGEAUD Annick (Guimps) – M. MELON Jean-François (Guizengeard) – Mme MONTAUT Martine (Ladiville) – Mme PARIS Marie-Nicole (Le Tâtre) – M. ROBIN Eric (Saint-Bonnet) - Mme BRILLANT Maryse (Saint-Félix) – Mme VIALLE Françoise (Salles-de-Barbezieux).

Etaient excusés :

M. CHARBONNIER Jean-Pierre (Brossac) – Mme GARNEAU Janine (Chillac) - M. BONNAUD Pascal (Lachaise) - M. PETIT Bernard (Orioles) – M. DEAU Loïc (Reignac) – M. HUGUES Jacky (Touvérac).

**N°25 - Objet : Désignation de représentants au sein du SIVOS de Grande Champagne Sud**

**Rapporteur :** Monsieur le Vice-Président en charge de l'éducation

Monsieur le Vice-Président informe qu'il est nécessaire de procéder à la désignation de deux représentants au sein du SIVOS Grande Champagne Sud.

En effet, comme cela avait été convenu lors du transfert de la compétence scolaire, et considérant la nécessaire proximité du service des affaires scolaires, il avait été proposé et acté que les délégués au SIVOS seraient issus de la commune de Saint-Palais-du-Né.

Les deux représentants au sein du SIVOS seraient ainsi les suivants :

Titulaires
Pascal LE PAPE
Laurence BOUCHET

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- approuve la désignation des représentants sus-désignés pour siéger au SIVOS de Grande champagne Sud ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-Préfecture le : ..... 24 JUIL. 2020 .....

Publié ou notifié le : ..... 24 JUIL. 2020 .....

Touvérac, le ..... 24 JUIL. 2020 .....

Pour extrait conforme,  
Touvérac, le 24 juillet 2020  
le Président,  
Jacques CHABOT.

